
Sources et méthodes de l'histoire des modes vestimentaires du Moyen Âge au XIX^e siècle

Astrid Castres



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/4583>

DOI : [10.4000/ashp.4583](https://doi.org/10.4000/ashp.4583)

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2021

Pagination : 330-332

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Astrid Castres, « Sources et méthodes de l'histoire des modes vestimentaires du Moyen Âge au XIX^e siècle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 152 | 2021, mis en ligne le 14 juin 2021, consulté le 16 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/4583> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.4583>

Tous droits réservés : EPHE

SOURCES ET MÉTHODES DE L'HISTOIRE DES MODES VESTIMENTAIRES DU MOYEN ÂGE AU XIX^e SIÈCLE

Maître de conférences : M^{me} Astrid CASTRES

Programme de l'année 2019-2020 : *Le marché de la fripe et les pratiques de récupération vestimentaire à Paris au XVI^e siècle.*

L'importance du marché de l'occasion vestimentaire dans les sociétés pré-industrielles européennes n'est plus aujourd'hui à démontrer, de même que son rôle dans la mise en place d'habitudes de consommation immédiate¹. À la fin du xvi^e siècle, la communauté des fripiers parisiens avait bien conscience de répondre aux besoins d'une clientèle composée non seulement d'étudiants, de soldats, de marchands forains et d'ouvriers mais aussi de gentilshommes de la cour. Ces derniers, n'ayant pas le loisir de séjourner longtemps dans la capitale, pouvaient trouver à s'habiller dans leur boutique « en une heure, ou une heure et demye, ce qui ne seroit pas [possible] par un tailleur en un mois »². Les fripiers œuvraient également à la remise en circulation d'habits usagés qu'ils raccommodaient, dégraisaient, sur-teignaient et remettaient au goût du jour. Marchands spécialisés dans le commerce du vieux et du démodé, ils étaient des agents indispensables au processus de récupération vestimentaire, en des temps où un habit était un bien coûteux qui était porté jusqu'à sa complète usure. Dans le cadre domestique, les pièces des garde-robes faisaient également l'objet de soins attentifs pour les faire durer le plus longtemps possible. Quoique dispersés, les témoignages de remploi et de menues réparations vestimentaires sont relativement nombreux dans les sources d'archives et littéraires. Ils rendent compte des logiques d'une économie textile du quotidien, avant que l'apparition des grands magasins, l'industrialisation de la production d'étoffes et l'essor de la confection ne marquent au xix^e siècle l'avènement d'un mode de consommation nouveau.

L'objectif de la conférence de l'année 2019-2020 était d'appréhender les pratiques de récupération vestimentaire au xvi^e siècle à travers l'étude des professionnels parisiens de la fripe dont l'activité demeure mal connue. Les premières séances ont été consacrées à l'analyse suivie des textes réglementaires et juridiques du métier,

1. Lire notamment Madeleine Ginsburg, « Rags to Riches: The Second-Hand Clothes Trade 1700-1978 », *Costume*, n° 14 (1980), p. 121-135; Beverly Lemire, « Consumerism in Preindustrial and Early Industrial England: The Trade in Secondhand Clothes », *Journal of British Studies*, n° 27, 1 (1988), p. 1-24; Juan Vicente García Marsilla, « Avec les vêtements des autres : le marché du textile d'occasion dans la Valence médiévale », dans Laurent Feller et Ana Rodríguez (dir.), *Objets sous contrainte. Circulation des richesses et valeur des choses au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013 (Histoire ancienne et médiévale, 120), p. 123-143; Ariane Fennetaux, « Sentimental Economics: Recycling Textiles in Eighteenth-Century Britain », dans Ariane Fennetaux, Amélie Junqua et Sophie Vasset (dir.), *The Afterlife of Used Things. Recycling in the Long Eighteenth Century*, Londres, New York, Routledge, 2015, p. 122-141.
2. Arrêt du Parlement en date du 4 mars 1596 (Archives de la Préfecture de police, collection Lamoignon, AD IX, f. 933v-934).

promulgués entre le XIII^e et la fin du XVI^e siècle et conservés aux Archives nationales, aux Archives de la Préfecture de police (collection Lamoignon) et à la Bibliothèque nationale de France, certains édités par Georges-Bernard Depping, René de Lespinasse et François Bonnardot³.

À Paris, le métier des fripiers fut érigé en jurande à la fin du XIII^e siècle et ses premiers statuts (datés par Caroline Bourlet entre 1266 et 1275)⁴, figurent dans le *Livre des métiers* dit d'Étienne Boileau. Le texte est composé de 34 articles. Suivant leurs statuts, les fripiers étaient des vendeurs et acheteurs de vêtements de seconde main (« vendeur ou acheteur de robes viez, linges ou langes ») et de petits morceaux de cuir (« cuirien viez ou neuf »). Afin de s'assurer des bonnes pratiques des membres du métier, ce texte régissait les modes d'acquisition de leurs stocks tandis que des recettes et pratiques jugées trompeuses et malhonnêtes leur étaient interdites, sous peine de voir leur marchandise brûlée en plein marché. Il leur était par exemple défendu de refouler un drap ou d'ensouffrer une étoffe. Les fausses teintures, en particulier celles qui permettaient d'obtenir des couleurs noires et sombres, et les mauvais apprêts étaient prohibés. Parmi ces derniers, on note un mélange de charbon de bois (« fesil de charbon ») et d'huile, appliqué en surface, procédé économique et trompeur, qui donnait l'illusion d'un noir profond et uniforme. Ces quelques mentions ont été replacées dans le contexte de promotion de la couleur noire à la fin du Moyen Âge et de mise au point de procédés alternatifs aux teintures précieuses.

Entre la fin du XIII^e siècle et le début du XVII^e siècle, des compléments aux premières ordonnances (statuts, jugements, arrêts du Parlement) nous renseignent sur l'évolution de la profession qui n'a cessé d'élargir le périmètre de ses activités, à l'origine de procès bien documentés, en particulier avec les couturiers, les tailleurs, les pelletiers et les merciers. Au fil de cette enquête, trois thèmes ont été abordés : celui du rapport, au sein de la profession, entre fripiers établis et marchands ambulants ; les conflits qui opposèrent les tailleurs aux fripiers, dont on trouve des échos dans les sources littéraires contemporaines ; et enfin l'imaginaire associé à la figure du fripier et la mauvaise réputation de ce dernier, analysés à partir de textes satiriques (Berthod 1652) et de sources iconographiques, mis en regard avec les règlements.

Au second semestre, on s'est attelé à l'étude d'un corpus constitué de 104 inventaires après décès de fripiers datés entre 1517 et 1597. À la lecture des descriptions des stocks et des outils, il s'est agi de mieux comprendre le quotidien de travail de ces marchands au XVI^e siècle. Les indications techniques, qui permettent de déduire les compétences des fripiers, ont été répertoriées et analysées, tandis que la question des procédés de « re-teinture » a fait l'objet d'une séance particulière. Un échantillon d'une vingtaine d'inventaires d'artisans, de marchands et de personnages de la petite noblesse, étrangers au monde de la fripe, est ensuite venu compléter ce premier corpus

3. Georges-Bernard Depping, *Règlements sur les arts et métiers de Paris rédigés au XIII^e siècle et connus sous le nom du Livre des métiers d'Étienne Boileau*, Paris, Crapelet, 1837 ; René de Lespinasse et François Bonnardot, *Les métiers et corporations de la ville de Paris : XIII^e siècle. Le Livre des métiers d'Étienne Boileau*, Paris, Imprimerie nationale, 1879 ; René de Lespinasse, *Les métiers et corporations de la ville de Paris : XIV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 1886-1897, 3 vol.
4. Caroline Bourlet, « Le Livre des métiers dit d'Étienne Boileau et la lente mise en place d'une législation écrite du travail à Paris (fin XIII^e-début XIV^e siècle) », *Médiévales*, n° 69 (2015), p. 19-47.

et a été étudié afin de se faire une première idée des pratiques de ravaudage et de récupération domestiques. Enfin, l'analyse de 16 gilets d'homme datés du XVIII^e siècle, remaniés afin de s'adapter aux évolutions des modes, aujourd'hui conservés au musée des Arts décoratifs de Paris, a permis d'amorcer une réflexion sur l'apport de l'observation approfondie de sources matérielles à la connaissance des gestes et stratégies du emploi vestimentaire.

En raison du contexte sanitaire, à la suite de l'annonce du confinement, le programme a été remanié afin de faire face à la fermeture des lieux habituels de la recherche. Les séances envisagées sur le rôle de la fripe dans l'approvisionnement du costume de scène au XVI^e siècle ont dû être reportées. À partir des documents qui étaient à notre disposition, avec les étudiants, étudiantes et auditrices, nous avons choisi de réfléchir au regard porté sur l'habit puis aux pratiques de la recherche sur le vêtement, du XVI^e siècle à nos jours. L'objectif était à la fois d'exploiter les ressources numériques à notre disposition et de prendre le temps de lire et d'échanger sur des travaux fondateurs du champ de recherche. Au cours de cette période, nous avons traité des thèmes suivants : 1. voyager depuis chez soi : les recueils d'habits au XVI^e siècle (en convoquant les travaux de Nicole Pellegrin, Isabelle Paresys et Odile Blanc) ; 2. les peintres et la « science du costume » : des recueils du XVII^e siècle aux « leçons de costume » de Léon Heuzey à l'École des Beaux-Arts ; 3. les « grands-pères » de l'histoire du vêtement en France : Jules Quicherat, Eugène Viollet-le-Duc, Germain Demay, Camille Enlart ; 4. Roland Barthes et le vêtement. Enfin, les dernières séances ont été consacrées à une présentation de quelques approches socio-économiques du vêtement et des modes (Fernand Braudel, Françoise Piponnier, Micheline Baulant, Daniel Roche), à ses enjeux actuels (l'étude des maladies professionnelles [Alison Matthews David], de l'atelier, des techniques et savoir-faire de l'artisan [Clare Haru Crowston]) et aux travaux des historiens des « apparences » (Philippe Perrot, Isabelle Paresys, Catherine Lanoë).